

JUIN 2006

Infos Soyaux

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

Centre Social Culturel et Sportif
Centre de Loisirs "GULLIVER"

- LE FOYER SOLEIL FÊTE SES 25 ANS
- LES SOJALDICIENS TÉMOIGNENT
- ARC EN CIEL : UN RÊVE D'ADOLESCENT RÉALISÉ

DOSSIER :
Vacances actives



MAIRIE DE SOYAUX

DE 9 H À 12 H 30

DE 13 H À 17 H

Tél. 05 45 97 83 50

Fax : 05 45 69 73 84

mairie@mairie-soyaux.fr

www.soyaux.fr

235, avenue du Général De Gaulle

16800 SOYAux

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

François Nebout

CONCEPTION ÉDITION PUBLICITÉ :

PLEIADE - Tél. 05 45 95 70 11

8, rue Henri IV

16000 ANGOULEME

CRÉDIT PHOTOS :

Mairie de Soyaux

TIRAGE :

5500 exemplaires

Dépôt légal N° 16.92.589

Tout d'abord je veux, au nom du Conseil Municipal, rendre hommage à deux anciens conseillers municipaux qui viennent de nous quitter. Je veux parler de Dominique LANSON conseillère municipale de 1989 à 1998 et de Jacques GAUTIER dit " Jacquot " conseiller municipal de 1989 à 1995. Dominique a contribué, avec talent et bonheur, à donner à la ville son aspect actuel. Elle s'est mobilisée, avec caractère et détermination pour l'embellissement et le fleurissement de la commune et nous lui devons en particulier notre classement dans les villes fleuries. Quant à " Jacquot " qui ne connaissait pas sa gentillesse, son goût des échanges, ses mots simples et toujours justes ! Des générations de " footeux " se souviendront longtemps de sa silhouette et de sa présence dans les stades. De ses encouragements, de ses connaissances et de sa grande humanité.

En saluant ces deux amis je veux dire combien les élus locaux - même s'ils n'occupent pas les premières places - contribuent par leur engagement, en imaginant, en nouant des liens, à préparer l'avenir de leur commune.

Car il faut préparer l'avenir. Il ne s'agit pas tant de relever des défis que de se donner les moyens d'atteindre les objectifs que l'on s'est fixés. C'est le sens du dernier compte administratif que le Conseil Municipal a voté le 6 Juin dernier. Vous pourrez d'ailleurs consulter dans ce magazine les principaux ratios financiers. Pour faire court et simple il faut maintenir notre capacité à investir ; car nous devons poursuivre le développement de notre commune. Ainsi nous avons doublé en 2005 nos investissements par rapport à 2004 (2,627Me /1,384M/) tout en réduisant notre encours de dette (6,310Me /7Me). C'est difficile mais c'est possible grâce à une gestion dynamique de la dette et de la trésorerie.

De nombreux chantiers urbains et sociaux nous attendent à la rentrée. Mais aujourd'hui c'est pour la plupart d'entre nous l'heure des vacances. Le dossier de INFOS SOYAux est justement consacré à toute l'offre de services qui est proposée à nos jeunes pendant l'été. Prenez le temps de le lire. Vous verrez que nous avons adopté une politique tarifaire qui devrait favoriser l'accueil des jeunes dans les centres de loisirs. N'hésitez pas à venir à la Journée Portes Ouvertes Enfance qui se déroulera cette année le 24 Juin, où vous pourrez obtenir tous les renseignements sur l'accompagnement à la scolarité de vos enfants.

Bonnes vacances à tous !

François NEBOUT

SOMMAIRE

SOYAux Pratique 4 à 7

- Travaux
- Compétence du maire en matière d'urbanisme
- Maisons, jardins et balcons fleuris
- Accueil des nouveaux habitants
- Repas de quartier
- Compte administratif 2005
- Chèques d'accompagnement personnalisé
- Invitation au repas des anciens
- Plan canicule
- Le Foyer Soleil fête ses 25 ans !

SOYAux Témoignages 8

- Expositions, un sojaldicien et ses choix écologiques, un aventurier des terres lointaines

SOYAux DOSSIER 9 à 12

- VACANCES ACTIVES

SOYAux Actif 13

- Votre agenda du trimestre
- Zoom sur... les spectacles folkloriques et la guinguette mobile

SOYAux Jeunes 14

- Le Centre Information Jeunesse vous informe sur... Le Point d'Accueil Ecoute Jeunes Charente Préparer une année ou quelques mois à l'étranger
- Concours d'animal de compagnie

SOYAux Associatif 15

- Arc en ciel : un rêve d'adolescent réalisé
- Second grand prix cycliste de Soyaux
- Soirée folklorique dans le parc de la MAS
- Société d'encouragement au bien
- Flash back sur le premier marché de nuit

SOYAux Opposition 16

- Hommage
- Cumul des mandats
- En bref : Soyaux à l'honneur, Nomination
- Conseil municipal : orientations budgétaires

SOYAux Citoyenneté 17 à 18

- Interdictions de feux et déjections canines
- N'oubliez pas de tailler vos végétaux
- Recensement militaire
- Permanences juridiques
- Horaires d'été des déchetteries
- Qui sème le bruit récolte les ennuis !
- Vol par ruse : méfiance

Travaux en cours

- **Rue du 8 mai 1945 :**
 - effacement de réseaux
 - création d'une contre-allée.



Rue du 8 mai

- **Fin de la première phase de l'aménagement de l'ancien zoo.**
- **Finition de la mise en place de la signalétique du chemin rural n°3, vallée de l'Anguienne.**



Chemin rural N°3

- **Plantation des fleurs.**
- **Remise en état des stades et terrains sportifs engazonnés (début juin).**
- **Extension du gymnase Romain Rolland.**



Gymnase Romain Rolland

- **Réhabilitation du FLEP " historique ".**

● **POLE ENFANCE :**

Il prend forme. Les différents corps de métiers interviennent au fur et à mesure du planning. Le chantier n'a à ce jour pas de retard.

La pose de la charpente a commencé, la maçonnerie est en cours, suivront les menuiseries extérieures... La finition étant prévue pour le dernier trimestre 2006, le bâtiment sera livré fin 2006 ou début 2007.



Pôle Enfance

● **CONTOURNEMENT EST DE L'AGGLOMERATION**

(Conseil Général) :

La construction du pont sur la route d'Antornac a débuté. **L'acquisition de parcelles**, ainsi que des études à propos **du terrassement** sont en cours.

Entre la fin du mois de mai et la fin du mois de juillet, les **luminaires** verts du rond-point des Effamiers seront remplacés par des jaunes.

Les travaux du contournement est de l'agglomération devraient prendre fin **courant 2009**.

- **Prévision du programme des travaux de maintenance de la voirie :**

- **Rue Georges Courteline :** revêtement de la partie entre la rue Toulouse-Lautrec et la place de la Savane, règlement du problème d'eaux pluviales.
- **Revêtement de l'impasse des Tourterelles.**
- **Rue Victor Hugo :** règlement des problèmes d'eaux pluviales.
- **Rue de la Jaufertie :** travaux d'attente avant l'intervention de la ComAGA.
- **Route de la Croix Blanche :** travaux d'attente.
- **Réfection de la cour de la Mairie.**
- **Purge dans la rue de Frégeneuil au Bourg.**
- **Travaux rue du 19 Mars 1962.**
- **Travaux rue du 11 Novembre 1918 (côté stade).**

Compétence du maire en matière d'urbanisme

Auparavant, la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) était compétente pour instruire les actes d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux), ainsi que pour établir les titres concernant les taxes d'urbanisme (la Taxe Locale d'Équipement (TLE), la taxe départementale pour le financement des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), le versement résultant du dépassement du plafond légal de densité, la redevance d'archéologie préventive).

Désormais, **cette compétence appartient au Maire**. Toutes les demandes d'information ainsi que les réclamations préalables concernant ces taxes sont donc examinées par le Maire qui y répond.

Rappel maisons, jardins, et balcons fleuris

Inscriptions au concours des maisons, jardins, et balcons fleuris, **avant le 15 juillet** :

- 235, avenue du Gal de Gaulle
- mairie annexe du Champ de Manœuvre (Centre Commercial - Bld L. Blum)
- pôle aménagement et développement (route du Peux)



Accueil des nouveaux habitants

Le **11 septembre prochain, à 18h30**, la municipalité organise une soirée afin d'accueillir les habitants arrivés dans la commune **entre juillet 2004 et juin 2006**.

Cette manifestation est destinée à présenter la commune sous ses multiples aspects et services.

Si vous êtes concerné(e)s, merci de vous inscrire auprès du service **Soyaux Ville Plus**

(05 45 97 66 66, - 235, avenue du Gal de Gaulle).

Vous recevrez ensuite une invitation à participer à cette rencontre qui se terminera autour d'un pot de bienvenue.

Repas de quartier

16/06 : Champ de Manœuvres 16/06 : Bois Menu 17/06 : Avenue du Général de Gaulle 24/06 : Terre Neuve
24/06 : Hauts de Soyaux 30/06 : Lycée Jean Albert Grégoire 30/06 : Saint Joseph 01/07 : Les Mousquetaires
08/09 : Foyer Soleil 08/09 : Rue Gabriel Pierné 09/09 : Le Bourg 15/09 : La Cigogne 16/09 : Le Pétureau
22/09 : Antornac

Compte administratif 2005

Programme d'investissement

DÉPENSES : 3,7 M e

RECETTES : 2,1 M e

EQUIPEMENT : 2,8 M e

SUBVENTIONS : 0,7 M e

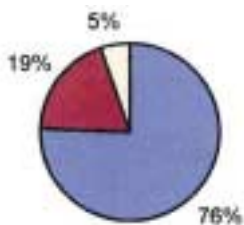
CAPITAL DETTE : 0,7 M e

FCTVA-TLE : 0,3 M e

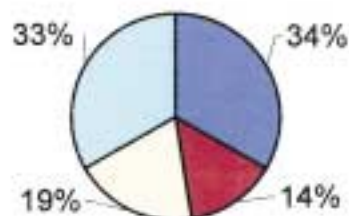
DIVERS ORDRE : 0,2 M e

AMORTISS. : 0,4 M e

AUTOFINANC. : 0,7 M e



■ Equipement : ■ Capital dette :
■ Divers ordre :



■ Subventions ■ FCTVA-TLE :
■ Amortiss. : ■ Autofinanc. :

Programme de fonctionnement

DÉPENSES : 10,1 M e

RECETTES : 12,7 M e

CHARGE GÉN : 2 M e

IMPÔTS ET TAXES : 5,2 M e

PERSONNEL : 6,2 M e

DOTATIONS-SUBVENT : 4,5 M e

SUBVENTIONS : 1,1 M e

PRODUITS SERVICES. : 0,4 M e

INTERÊTS DETTE : 0,3 M e

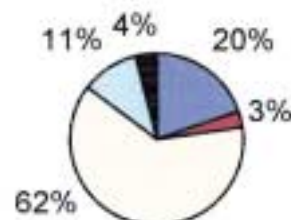
DIVERS REMB. : 0,2 M e

AMORTISS. : 0,4 M e

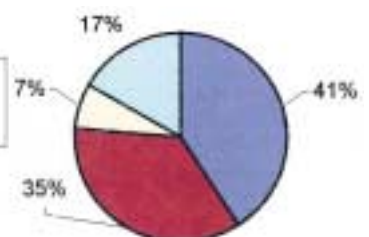
ORDRE. : 0,3 M e

DIVERS : 0,1 M e

EXCÉDENT : 2,1 M e



■ Charges gén. : ■ Intérêts dette : ■ Personnel :
■ Subventions : ■ Amortiss. :



■ Impôts et taxes ■ Dotations-Subvent.
■ Divers ■ Excédent

Les chèques d'accompagnement personnalisés

Politique d'aide à la personne

Le chèque d'accompagnement personnalisé est un **outil de lutte contre l'exclusion** qui permet de répondre avec rapidité à la diversité des besoins des personnes.

Pour le bénéficiaire, c'est un **moyen de paiement banalisé et non discriminant** puisqu'il y a libre choix du produit à acheter dans la gamme déterminée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Doté d'une valeur faciale modulée **selon la situation économique et sociale de son bénéficiaire**, chaque chèque contient la mention des biens, services ou produits qu'il permet d'acquérir. Utilisables chez tous les commerçants qui adhèrent à ce dispositif, ces chèques d'une valeur de 8 € ou 16 € sont attribués selon des **critères pré-établis et pour une période déterminée**. Mis en place par le CCAS de Soyaux, dès 2001 avec les chèques " lecture " (partenariat engagé avec l'association Bibliothèque pour Tous), le Conseil d'administration a souhaité, dans le cadre de sa politique d'aide à la personne, élargir le champ d'intervention des chèques d'accompagnement dans les domaines de l'alimentaire, l'hygiène ou encore, le transport.

● L'alimentaire :

Des chèques d'accompagnement peuvent être proposés à certains bénéficiaires de la carte d'épicerie sociale afin d'apporter une complémentarité de l'offre des produits.

● L'hygiène :

En complémentarité des chèques d'accompagnement alimentaire, les chèques " hygiène " permettent à leurs bénéficiaires de renouer avec une image positive de leur personne, donnée essentielle dans le cadre d'une recherche d'emploi.

● Le transport :

■ Par rapport à l'emploi :

Pour les personnes proches de l'emploi (entretien d'embauche) ou dans le cadre d'un maintien à l'emploi (emploi précaire ou emploi saisonnier), l'attribution des chèques d'accompagnement " carburant " de 16 € pour une voiture et de 8 € pour un deux roues peut être envisagé.

■ Par rapport à la carte solidarité transport :

En complémentarité des chèques d'accompagnement et dans le cadre de la politique de lutte contre l'exclusion notamment en faveur des personnes handicapées, âgées ou dépendantes, la prise en charge des frais d'un ticket de bus STGA peut être effectuée pour aller retirer la " carte solidarité transport " à Angoulême.

L'attribution de ces chèques est subordonnée à l'avis de la commission permanente du CCAS.



Invitation au repas des anciens

Les personnes qui ont 70 ans dans l'année et qui ne reçoivent pas de courrier en janvier-février les invitent au repas des anciens organisé par la Mairie en mars, doivent se faire connaître au : **05 45 97 83 50**.



Plan canicule

Faites vous recenser !



La Mairie de Soyaux met en place un **système de veille et d'alerte en faveur des personnes dépendantes** (personnes âgées, handicapées, isolées).

Afin de nous permettre de vous contacter dans le cadre d'une veille du plan canicule ou d'alerte, **il sera nécessaire de vous faire recenser auprès du service social de la mairie** (centre commercial du Champ de manœuvre - CCAS) ou de vous y faire représenter par un tiers.

Informations complémentaires :

05 45 97 41 52.

Le foyer soleil fête ses 25 ans

Créé en 1981, le Foyer Soleil est un foyer logement pour personnes valides et autonomes de plus de 60 ans comprenant un bâtiment central, cinq appartements, quinze studios et dix logements de type II conçus en pavillons.



Son animatrice, Mademoiselle QUEAU, propose de **nombreuses activités** aux résidents : créations manuelles, jeux de société, projection de films, goûters d'anniversaire, sorties. Madame GEORGE anime la chorale tous les quinze jours.

De nombreuses actions y sont organisées afin de favoriser l'ouverture sur le monde extérieur et sur les autres générations :

- **Un projet intergénérationnel** en place depuis trois ans permet des échanges entre différentes générations :

Ainsi, en 2005 :

- : rencontres avec les différentes crèches de la ville sur des thèmes tels que la nature ou la musique,
- : participation au salon des artistes amateurs.

En 2006, organisation d'expositions :

- : exposition " L'école d'autrefois, l'école de nos jours " avec le Conseil Municipal des Jeunes,
- : " Reconnaître les herbes aromatiques " avec la crèche collective,
- : " Construisons des instruments de musique " avec la crèche familiale,
- : Réalisation de confitures avec " Clair de Lune "...
- **Des repas partagés** sont organisés : repas de quartier, barbecue... ainsi que des goûters mis en place par l'ensemble du personnel selon des thèmes saisonniers.

- **Des rencontres avec d'autres structures** ont également lieu : concours de pétanque avec la maison de retraite " La Croix du Maréchal ", loto mensuel avec le " Club de l'Amitié "...

La création d'un Conseil de Vie Sociale en 2005 permet aux personnes de s'exprimer, de faire des propositions pour améliorer l'organisation intérieure de l'établissement, le fonctionnement, l'état des locaux.

Enfin, toujours dans l'objectif de faire du Foyer Soleil **un lieu de vie ouvert**, les déjeuners peuvent être partagés avec des personnes ne séjournant pas au Foyer Soleil et toutes les animations sont ouvertes à l'ensemble des personnes âgées de la commune.

25 ans : comment allons-nous fêter cet événement ?

Le **27 juin prochain**, une journée festive sera consacrée au Foyer Soleil, ses résidents et leurs familles.

Une **mosaïque** dont le thème est le SOLEIL, source d'énergie et propagateur de lumière, est en cours de réalisation. Appliquée dans l'entrée, elle laissera trace de cette journée qui se déroulera en deux temps :

- un déjeuner-barbecue pour les locataires,
- une kermesse l'après-midi ouverte aux plus anciens de la commune.

Nous souhaitons que, dans l'avenir, **le Foyer Soleil poursuive sa vocation de lieu ressource de la personne âgée de la ville de Soyaux et qu'il continue à favoriser l'accueil des personnes extérieures à la structure** tant en restauration qu'en animation afin d'éviter l'isolement de chacun.

Le Foyer Soleil, lieu d'accueil, de vie et de moments partagés fête 25 ans d'activités et de prise en considération de la population âgée et compte bien continuer ses actions pour le plus grand bonheur de tous !

Expositions

Depuis la rénovation et le réaménagement de ses locaux, la Mairie de Soyaux souhaite régulièrement accueillir des expositions, au niveau de l'accueil et de la salle des mariages et faire de la Mairie un lieu vivant et ouvert.



- Du 15 au 19 mai, un artiste plasticien charentais Pierre-Marie TARDAT exposait des œuvres originales et très personnelles.



- La seconde exposition, qui s'est tenue pendant la semaine du développement durable du 29 mai au 2 juin avait pour thème " alerte climat ".

Les habitants pouvaient ainsi prendre connaissance d'informations relatives aux change-



ments climatiques et au développement durable à travers des panneaux de l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie. (ADEME)

Un Sojaldicien et ses choix écologiques

Un sojaldicien installé sur notre commune depuis une bonne dizaine d'années nous a expliqué comment il agissait pour l'environnement, tout en ménageant son budget au quotidien, dans sa maison.

Equipé d'un chauffe-eau solaire depuis un an et de tuiles photovoltaïques depuis janvier, il a expliqué que ces investissements récents faisaient partie d'une réflexion économique, écologique et technique, que " c'était un peu un investissement pour la retraite... ". Il encourage les personnes dorés et déjà intéressées à se pencher sur ce type d'équipement.

Un aventurier des terres lointaines

Sojaldicien, Jean-françois JURVILLIERS aime travailler sur des terres lointaines.

Durant un an, il a mis ses compétences en tant que **plombier chauffagiste au profit de la station Concordia**, première base scientifique franco-italienne sur le **continent antarctique** au profit de l'institut Polaire Français Paul Emile Victor.



Avec d'autres professionnels il a installé tous les éléments nécessaires au travail des astronomes, glaciologues, météorologues qui y séjournent.

Intarissable, il raconte une nuit totale de juin à août, un jour incessant en décembre et janvier, un territoire dépourvu de vie,



sans animaux, des aurores boréales magnifiques, des températures oscillant entre -30° et -78°, une vie à 3 233 mètres d'altitude, et 9 mois

pendant lesquels aucune assistance extérieure n'est envisageable... **des conditions qui ne l'ont pas effrayé lorsqu'il a décidé de partir.**

13 personnes, techniciens et scientifiques, ont alors cohabité pendant un an sur une base de 1500 m². Leur comportement **en milieu hostile et confiné** a été étudié, car ce type **de structure pourrait être mis en place dans une cinquantaine d'années sur la planète Mars.**

Fort de cette expérience très riche et bénéfique, Jean-François JURVILLIERS avoue désormais " **voir la vie autrement** ". Il se dit prêt à renouveler l'expérience, pour une nouvelle mission de maintenance de 6 mois.

Nous souhaitons bon voyage à Jean-François JURVILLIERS, qui honore si bien les couleurs de Soyaux.



L'été est là...



Sachez que sur Soyaux ou aux alentours, petits et grands pourront s'occuper et se divertir pendant cette période estivale.

- Journée Portes Ouvertes Enfance
- Aides financières pour les inscriptions en centres de loisirs ou colonies de vacances
- Activités proposées par le Centre de Loisirs Maternel et le Centre Social Culturel et Sportif FLEP
- Le CIJ propose des pistes pour partir, des idées (pour les enfants et les ados, les baroudeurs, les adeptes du monde associatif)
- Centre nautique Nautilus
- Rencontres médiévales de Dignac
- Festivals musicaux

Journée portes ouvertes enfance

La Ville organise une journée Portes Ouvertes Enfance le **samedi 24 juin 2006 de 9 h à 13 h** au centre commercial du Champ de Manœuvre Bd Léon Blum. Cette année encore, vous pourrez y recueillir des informations sur :

- les modes de garde des tout petits,
- les différentes activités mises en place par la municipalité pour les plus grands

(Enfance de l'Art, école de sport)

et inscrire vos enfants à ces différentes activités ainsi qu'à l'école, au restaurant scolaire, à la garderie,...

Vous y découvrirez également les travaux du Conseil Municipal des Jeunes : développement durable, l'école d'hier et d'aujourd'hui



Aides financières aux familles

dont les enfants fréquentent les centres de loisirs de la commune ou les colonies de vacances

Par délibération du mois de juin 2005, le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité, dans un souci d'intégration et de socialisation de l'enfant, améliorer les dispositifs d'aides financières en faveur des familles dont les enfants fréquentent les centres de loisirs de Soyaux et les colonies de vacances. Il a souhaité élargir la prestation pour les centres de loisirs à l'ensemble de l'année civile (y compris pour les mercredis) au lieu des seules vacances estivales.

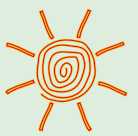
Ce dispositif d'aides financières repose sur les quotients familiaux déterminés par la CAF et ne saurait se substituer intégralement aux obligations financières des familles. C'est pour cette raison qu'il vous sera demandé une participation minimale de 0,50e par journée ou demi-journée de fréquentation (après déduction des aides du Conseil Général, de votre comité d'entreprise et du CCAS).

Pour plus de renseignements,

vous pouvez contacter votre centre de loisirs ou le CCAS **au 05.45.97.41.52**

: Centre de Loisirs Maternel (association pour l'école ouverte)

QF CAF (en e)	Journée complète			1/2 journée + repas			1/2 journée sans repas		
	Prix famille	Aide CCAS	Reste à la famille	Prix famille	Aide CCAS	Reste à la famille	Prix famille	Aide CCAS	Reste à la famille
QF 1 de 0 à 205	6,00	3,00	3,00	4,50	2,25	2,25	3,60	1,80	1,80
QF 2 de 205,01 à 455	6,50	2,75	3,75	4,80	2,10	2,70	3,90	1,65	2,25
QF 3 de 455,01 à 530	7,60	2,28	5,32	5,80	1,66	4,14	4,60	1,35	3,25
QF 4 de 530,01 à 605	8,80	1,92	6,88	7,00	1,32	5,68	5,40	1,12	4,28
QF 5 de 605,01 à 680	11,00	1,44	9,56	9,10	0,92	8,18	6,90	0,81	6,09
QF 6 de 680,01 à 1000	12,00	1,31	10,69	10,10	0,82	9,28	7,20	0,77	6,43
QF 7 de 1000,01 à 1200	12,50	1,26	11,24	10,50	0,79	9,71	7,50	0,74	6,76



: Centre de Loisirs GULLIVER (CSCS FLEP)

QF CAF (en €)	Journée complète*			1/2 journée + repas			1/2 journée sans repas		
	Prix famille	Aide CCAS	Reste à la famille	Prix famille	Aide CCAS	Reste à la famille	Prix famille	Aide CCAS	Reste à la famille
QF 1 de 0 à 205	5,82	2,91	2,91	4,44	2,22	2,22	1,39	0,70	0,69
QF 2 de 205,01 à 455	5,82	2,91	2,91	4,44	2,22	2,22	1,39	0,70	0,69
QF 3 de 455,01 à 530	5,82	2,91	2,91	4,4	2,22	2,22	1,39	0,70	0,69
QF 4 de 530,01 à 605	6,16	2,74	3,42	4,60	2,14	2,46	1,55	0,62	0,93
QF 5 de 605,01 à 680	6,71	2,50	4,21	4,88	2,01	2,87	1,83	0,50	1,33
QF 6 de 680,01 à 1000	7,59	2,17	5,42	5,32	1,83	3,49	2,27	0,38	1,89
QF 7 de 1000,01 à 1200	7,59	2,17	5,42	5,32	1,83	3,49	2,27	0,38	1,89

* une journée complète sans repas sera comptabilisée 2 demi-journées sans repas

: Aide Colonies ou Camps de vacances

QF CAF (en €)	Montant de l'aide	Participation minimale restant à la charge des familles*
QF 1 de 0 à 530	68,60	20,00
QF 2 de 530,01 à 605	60,98	28,00
QF 3 de 605,01 à 680	53,36	36,00
QF 4 de 680,01 à 12000	45,74	44,00

* après déduction des aides du Conseil Général et de votre comité d'entreprise

Centre de Loisirs Maternel

destiné aux 3-7 ans

(association pour l'école ouverte)

Sorties prévues pour cet été :

- Piscine au Pontaroux
- Initiation au poney Les Eaux Claires Puymoyen
- 2 mini-camps poney de 2 jours et 1 nuit :
1 en juillet (18-19)
1 en août (9-10)
- Sorties à la Colline Enchantée (sous réserve)
- Sorties dans les bois, au marché, à la ferme...
- Camp de 3 jours à Vilhonneur (24, 25, 26 juillet) pour les 5 ans et demi - 7 ans
Thématiques à la semaine et sorties en fonction de celles-ci...



Centre social culturel et sportif FLEP

● Accueil et inscriptions :

centre de loisirs Gulliver
05 45 69 27 22
(sauf sorties acti familles)

● Horaires :

7h45-9h45 / 17h00-18h00

pour l'accueil

14h00-18h00 pour les inscriptions





Le FLEP propose

: Espace enfance 6 -11 ans

Chaque semaine un **planning d'activités** est à votre disposition. Trois journées sont prévues respectivement pour les mois de juillet et d'août (Aqualand, Parc de Bellevue, journée en bord de mer, Futuroscope, Aquarium de La Rochelle). **Des camps sont proposés aux 6-8 ans et aux 9-11 ans.**

6-8 ans :

Camp " mer " Arcachon (Aqualand...) et camp équitation... à Torsac.

9-11 ans : Camp " sportif " Base du Chambon (spéléologie, escalade...) et camp à Vouneuil sur Vienne (Futuroscope...).

: Espace enfance 12 -17 ans



Des activités " adolescents " sont organisées tout au long de l'été sur une journée : teleski, VTC, piscine, aviron, Aqualand, canoë...

Camps proposés :

- Vouneuil sur Vienne (visite de Poitiers, activités multisports...)
- Camp " multisports " à Peyrillac (VTI, canoë...)
- Camp " mer " à Bombanne (sports nautiques...)
- Camping de la forêt près de Bombanne (baignade...)

: Sortie acti familles

Inscriptions au FLEP.

L'objectif de cette action est de vous permettre de participer seul(e) ou en famille à des sorties culturelles ou de loisirs, à Angoulême ou ailleurs (cinéma, théâtre, musée,...), en vous offrant des tarifs intéressants et accessibles au plus grand nombre.

N'hésitez pas à vous inscrire et à prendre plaisir dans ces " sorties découverte " !

(zoo de la Palmyre, Pontaroux, Royan, Arcachon...)

Le CIJ propose

Pour les enfants et ados ...

Les centres Information jeunesse du Poitou-Charentes ont recensé toutes les offres de stages, séjours, voyages et vacances pour jeunes.

Renseignements :

<http://jeunes.poitou-charentes.fr>
ou directement au CIJ d'Angoulême.

Pour les baroudeurs

Partir à l'étranger, découvrir l'une de nos belles régions ou visiter notre patrimoine charentais... Cela se prépare ! Quel itinéraire choisir ? Pour quel hébergement opter ? Quels sont les sites incontournables ?... Ce sont autant de réflexions préalables pour passer d'excellentes vacances ! Le CIJ met à votre disposition plusieurs services et de nombreuses sources d'information.

Pour les adeptes du monde associatif

Le Centre du bénévolat, situé à l'espace Franquin, recense tous les besoins des associations charentaises.

Centre nautique Nautilus

Les installations nautiques extérieures du centre NAUTILIS seront ouvertes **tous les jours du samedi 1er juillet 2006 au dimanche 3 septembre inclus.** Du 10 juillet au 15 août, une structure gonflable de 17 m de long sera accessible sans supplément pour les enfants de 3 à 10 ans.



Rencontres Médiévales de Dignac



A ne pas manquer en Juillet

A l'occasion du 10^e anniversaire, une programmation particulièrement riche vous est proposée : le 5 juillet " **légendes médiévales des saltimbanques** ", le 6 deux conférences sur les châteaux forts, le 7 animation au château de Villebois, le 8 un concert, le 9 une grande fête médiévale.

Renseignements : 05 45 24 50 87.

J U I N

- 24 - 21 H - **CONCERT * CHORALE DE L'ENSEMBLE "AMADEUS"**
Eglise Saint Joseph
- 25 - 14 H - **DANCING KARAOKE** - Association "ça reste en famille" - *Espace H. Matisse*
- 30 - **ASSEMBLÉE GENERALE - ASJ SOYAUX-Salle des Fêtes Mairie**

J U I L L E T

- 14 - **FEU D'ARTIFICE** avec représentation de la comédie musicale "VERSAILLES ET L'OMBRE DU SOLEIL" - **Compagnie Arc en Ciel** - *Stade Pierre Fournier*
- 27 - 21H - **GUINGUETTE MOBILE*** - *Fontaine Charlemagne*

A O U T

- 02 - 20H30 - **SPECTACLE FOLKLORIQUE - GROUPE "TIMISUL" DE ROUMANIE** - *Espace H. Matisse*
- 03 - 21H - **GUINGUETTE MOBILE*** - *Fontaine Charlemagne*
- 10 - 20H30 - **GUINGUETTE MOBILE*** - *Fontaine Charlemagne*
- 23 - 20H30 - **SPECTACLE FOLKLORIQUE**
Association "Brisas del Titicaca " DU PÉROU
Espace H. Matisse

S E P T E M B R E

- 09 - **SOIRÉE TROPICALE**
ASSOCIATION " La Pirogue "
Espace H. Matisse
De 12h00 à 13h00, concert de percussions, puis concert de rap de 13h00 à 16h00. Tarif : 5€ ; A partir de 22h30, soirée dansante avec le groupe Zina-moude.
Tarif : 15 € avec une consommation offerte.
- 16 - 21H - **CONCERT *- Journée du patrimoine**
Eglise Saint Matthieu
- 16 - **MANIFESTATION CULTURELLE -**
Association Solidarité Mahorais de la Charente
A partir de 14h00 danse traditionnelle et folklorique, puis soirée dansante - *Espace H. Matisse*
- 22 - 21H - **CONCERT *- ALAIN RINCENT ET SON ORCHESTRE**
Espace H. Matisse
- 22 - **LOTO - Comité de quartier - Salle des Fêtes Mairie**
- 23 - 21H - **CONCERT *- GROUPE ROCK SPIRIT**
Espace H. Matisse
Entrée payante
- 24 - 14H30 - **SPECTACLE DE CHANT*-**
Association "ca reste en famille" - Espace H. Matisse
- 27 - 15H - **THÉ DANSANT - Club municipal de l'amitié -**
Espace H. Matisse
- 30 - 20H - **THEATRE - "La puce à l'oreille"**
Compagnie le manteau d'Arlequin
Espace H. Matisse
Entrée payante, au bénéfice du téléthon

ZOOM sur...

: **SPECTACLES FOLKLORIQUES**

" TIMISUL "

Un des prestigieux groupes folkloriques de Roumanie, dont les désirs varient entre susciter l'intérêt, garder la véracité de la culture nationale, offrir un cadre organisé où les jeunes doués et enthousiastes peuvent faire exploser leur énergie, viendra présenter son spectacle **le 2 août**.



C'est un folklore très particulier, riche et coloré, que nous propose l'Association culturelle

" **BRISAS DEL TITICACA** ", de LIMA, aux accents d'instruments que nous retrouvons avec bonheur :

quena, zampona, charango, bombo, pituto, pinkilli. Rien que leurs noms, c'est déjà une musique.



Vous pourrez les découvrir **le 23 août**.

: **LA GINGUETTE MOBILE**

Association Anis Trio

Repli Espace Henri Matisse en cas de pluie. Cet été encore, la guinguette mobile va déployer sa toile à grosses rayures rouges et jaunes à la Fontaine Charlemagne.

Le 27 juillet : la compagnie Pat'jaune de l'île de La Réunion, composée de trois frères, associés à une chanteuse jouent la musique des " Petits blancs des Hauts ", sorte de country chantée en créole, qui semble apparentée à la musique Cajun.

Le 3 août : Robert Amyot vous contera l'histoire de Gédéon Tranche-Montagne, musicien-sorcier vivant seul dans sa cabane à l'orée d'une forêt du Québec, tout en s'affairant autour de ses marmites et de ses chaudrons.

Le 10 août : Raúl Barboza et Alfonso Pacin, un duo accordéon-guitare vous conduira dans le Nord-Est de l'Argentine, berceau du Chamamé, la musique de fête des indiens Guarani.

Le Centre Information Jeunesse (CIJ) - Espace Franquin à Angoulême vous informe...

Le Point Accueil Écoute Jeune Charente

Plusieurs portes d'entrée pour s'y retrouver...

Mis en place depuis janvier 2006, le PAEJ 16 résulte de la volonté de la DDASS de Charente et d'un groupe de pilotage. Le CIJ d'Angoulême a été retenu afin d'organiser et d'animer ce dispositif.

Les lieux d'accueil et d'écoute proposés par le PAEJ 16 s'adressent à tous les jeunes de 12 à 25 ans, ainsi qu'à leur entourage désirant échanger anonymement et en toute liberté avec un informateur jeunesse qui saura les écouter.

Pourquoi pousser la porte du PAEJ 16 ?

A la recherche d'une simple information, d'un échange avec un informateur jeunesse, confrontés à des difficultés personnelles ou familiales...

Un coup de cœur ou un coup de gueule !

Une souffrance, des questions, un ras-le-bol,

Une situation difficile à vivre ou des joies à partager...

Par le biais de rencontres individuelles ou collectives, un temps de pause, un espace de partage et de libre expression...

Un espace d'accueil sans rendez vous sur l'agglomération du grand Angoulême, au Centre Information Jeunesse (CIJ), espace Franquin, à Angoulême, du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 14h à 18h.

Des entretiens confidentiels et axés sur l'écoute du jeune et/ou de son entourage. Tous les sujets de préoccupation peuvent être abordés, qu'il s'agisse de santé, de difficultés relationnelles, d'un mal être personnel, d'interrogation sur ses droits.

Le PAEJ 16 s'inscrit dans une logique de réseau et de partenariat intensif et peut ainsi orienter les personnes vers des structures compétentes si besoin.

Des animations collectives :

- Des ateliers sur le thème des relations parents-adolescents en direction des jeunes mais aussi des adultes (L'atelier théâtre interactif - La vidéo " la panne " - Le jeu " histoire de dire ").

- Des interventions à thèmes sur des sujets concernant le quotidien des jeunes (relations parents-adolescents, sexualité, violence, racket, respect, discrimination, consommations...) sur les lieux des permanences.

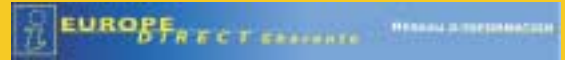
Pour plus d'informations, sur le PAEJ,

contacter Sophie Demonteil au CIJ :
05 45 37 07 30 - paej@info-jeunesse16.com

Espace Franquin - 1 ter Bld Berthelot
16000 Angoulême



Préparer une année ou quelques mois à l'étranger



L'Union européenne a aidé plus de deux millions de jeunes à partir étudier dans un autre pays.

Pourquoi pas vous ?

Un projet de mobilité nécessite que vous commenciez vos démarches longtemps à l'avance.

Dès la rentrée, renseignez-vous sur les possibilités qui s'offrent à vous pour prendre le temps d'organiser au mieux vos démarches.

Le Relais Europe Direct Charente vous conseille pour vous aider à définir votre projet, vous guider dans vos démarches, vous apporter les réponses aux questions pratiques que vous vous posez.

Visitez aussi le site portail créé par la Commission Européenne " **Votre Europe** " qui vous apporte les éléments de réponse aux questions liées à la mobilité : <http://europa.eu.int/Youreurope>.

Toutes les infos utiles sont disponibles auprès de votre Relais Europe Direct Charente

CIJ Angoulême et sur le numéro gratuit à partir d'un poste fixe du centre d'appels Europe Direct au :
00 800 6 7 8 9 10 11.

Concours d'animal de compagnie

Ce concours est destiné aux jeunes domiciliés à Soyaux âgés de 9 à 16 ans.

Il est organisé par la commission Communication du Conseil Municipal des Jeunes.

" **Tu as un animal de compagnie, tu trouves que c'est le plus beau...**

Fais nous parvenir sa photo avec un commentaire rigolo ".

N'oublie pas de préciser ton nom, ton âge, ton adresse :

- Soit à l'adresse MAIL " lydie.ollard@mairie-soyaux.fr "
- Soit par **courrier** adressé à la Mairie de Soyaux
Pôle Education Temps Libre, 235 av du Général de Gaulle, BP 4, 16800 SOYAUX.

Date de clôture pour l'envoi des photos, **le 30 septembre 2006.**

Arc en Ciel : un rêve d'adolescent réalisé



: En 1998, Robert LECOCQ et 12 de ses amis, alors collégiens à Soyaux, particulièrement intéressés par le chant et le spectacle décident de monter une comédie musicale, " **Notre Dame de Paris** ", qui enchante le public venu les découvrir à la Salle des Fêtes de la Mairie.

Trop jeunes pour monter une association ils reçoivent le soutien du CSCS FLEP et du comité des fêtes. En 2001 ils jouent une quarantaine de fois une nouvelle comédie musicale : " **Les dix commandements** ", avec une vingtaine de comédiens en Charente et Charente Maritime.

Cette même année la Compagnie entre au sein du réseau national des " **juniors associations** " (réseau d'associations de mineurs). Elle reprend " Notre Dame de Paris " et la représente une soixantaine de fois, puis c'est au tour de " Comédie Musicale en Folie ".

Aujourd'hui, Arc en Ciel compte une quarantaine de comédiens pour jouer " **Versailles et l'ombre du Soleil** " et " **Emilie Jolie** ". 80 spectacles par an sont programmés un peu partout en France (Quimper, Clermont Ferrand...). Les 1er et 2 avril derniers à l'Espace Henri Matisse, 390 personnes se sont levées pour applaudir les jeunes du quartier qui avaient proposé une représentation de qualité.

En 2006 la Compagnie devient une association à part entière. Robert LECOCQ est assisté de **Florentine NUNEZ** et de professionnels qualifiés pour réaliser les costumes. A ce sujet, une créatrice de haute couture taillera neuf costumes de grande qualité, pour les rôles principaux de " Versailles et l'ombre du soleil ".

Non seulement talentueuse, Arc en Ciel est aussi une compagnie dévouée aux bonnes oeuvres. Les recettes de certaines représentations sont parfois reversées au profit de structures menant des actions pour les enfants malades (orphelinat d'Afrique, hôpital européen de l'enfance à Paris...).

Issu d'un quartier de Soyaux, Robert LECOCQ a rencontré des difficultés, mais passionné, il a toujours donné de son énergie pour réaliser ses projets auxquels il croyait particulièrement. Il semble aujourd'hui ravi et confiant.

Touché par l'aide et la confiance des personnes qu'il a pu rencontrer, qui ont su servir son sens artistique, il est même surpris de leur dévouement.

Robert LECOCQ, comédien chorégraphe dirige désormais une troupe en devenir, qui se présentera **les 30 et 31 octobre à l'Olympia. Félicitations !**

D'ici là, venez les découvrir ou les revoir **le 14 juillet, au stade Pierre Fournier Rue Rose sous le feu d'artifice : une représentation qui devrait être magique...**

Second grand prix cycliste de la ville de soyaux

Le Comité des fêtes en partenariat avec Angoulême " Vélo Club " présentera **le 5 juillet 2006 à partir de 20 h 30** le 2^{ème} Grand prix Cycliste de la Ville de Soyaux. Sur un circuit d'1 Km 100, les coureurs emprunteront l'avenue du Général de Gaulle, la rue Rose, la rue du 14 Juillet et la rue de l' Avenir, couvrant une distance de 80 kilomètres environ. Un plateau de **50 coureurs régionaux et départementaux** est attendu. Une bonne soirée en perspective pour les adeptes de la petite reine.

Soirée folklorique dans le parc de la Maison d'Accueil Spécialisée.

La Maison d'Accueil Spécialisé "Le Lagon" organise en partenariat avec le festival international de Confolens une soirée spectacle avec la troupe du **Vénézuéla le lundi 31 Juillet à 19h30 dans le parc de la MAS.**

Après le spectacle, les spectateurs pourront déguster des spécialités exotiques, ou des desserts sucrés et pourront assister à un mini concert de percussions avec un groupe de personnes handicapées de l'île d'Oléron.

Entrée gratuite pour tous.

Société encouragement au bien - Ruban vert pour quatre Sojaldiciens...

La Société Encouragement au bien de la Charente, vient d'honorer quatre sojaldiciens, dans les grands salons de l'hôtel de ville d'ANGOULEME LE 23 Avril dernier.

Messieurs Raymond DORNAUD, Maurice VERGNAUD, Robert LAFLEUREIL, Denis MARTI, de gauche à droite sur la photo.



Flash back sur le premier marché de nuit

Le 20 mai dernier, le vieux bourg de Soyaux a été l'hôte de son premier marché de nuit, organisé par l'amicale du bourg et le comité des fêtes.

Malgré une météo capricieuse, le public est venu voir la **quarantaine d'exposants** présents. L'inauguration faite par Monsieur le Maire assisté de la seconde lauréate de Miss charente a été suivie de chants d'une chorale d'enfants de l'école du bourg.

Cette encourageante première édition devrait entraîner d'autres ;

Le rendez-vous est doré et déjà pris pour mai 2007.

Hommage :

Mes premiers mots seront pour **Dominique Lanson**.

Dominique vient de nous quitter. Bien trop tôt. Je l'ai connue en 1989 lors de son élection au conseil municipal sur la liste de la majorité actuelle. J'ai le souvenir d'une femme passionnée par les fleurs, l'architecture et la relation humaine. Les premiers mois qui suivirent cette élection alors que les tensions étaient encore vives, elle a été la première à venir vers les élus de l'opposition, à chercher à les comprendre, à connaître ce qu'ils pouvaient ressentir, se plaçant toujours au dessus des clivages politiques.

C'est rare et c'est remarquable. Je tenais à lui rendre ce modeste hommage.

En Bref ...:

Soyaux à l'honneur

A quelques semaines d'intervalle, notre commune a reçu la visite d'**Arnaud Montebourg** puis de **Ségolène Royal**.

Notre ville deviendrait-elle un passage obligé pour toute carrière politique d'envergure nationale ? A suivre...

Nomination.

Informés par la presse locale, les élus de l'opposition ont été surpris d'apprendre la nomination de notre premier magistrat à la présidence de l'office du tourisme du Pays d'Angoulême.

Tous nos compliments pour cette nouvelle fonction qui s'ajoute à celle de Maire et de Vice-président de la Communauté du Grand Angoulême.

CUMUL DES MANDATS

A l'approche d'échéances électorales nombreuses et importantes, je ne peux m'empêcher de m'exprimer sur une des faiblesses de notre démocratie : la pratique du cumul des mandats.

Si notre système institutionnel attribue beaucoup de mandats, il y a par contre beaucoup moins d'élus. Dans ce domaine, un n'est pas égal à un.

Qu'est ce qu'un mandat : c'est d'abord " un pouvoir qu'une personne donne à une autre d'agir en son nom ", mais aussi " une mission que les citoyens confient à certains d'entre eux par voie électorale ". On voit bien que dans un mandat, il est question **de pouvoir et de mission**. Nous sommes dans le domaine de la démocratie représentative.

L'abandon du cumul des mandats dans notre démocratie est sûrement un rêve. La Loi du 5 avril 2000 a bien essayé de régler partiellement le problème. Elle met fin tout au plus au cumul de deux présidences d'exécutifs locaux. Le législateur, à travers ces avancées timides n'a pas vraiment cherché à éradiquer le cumul.

Cette loi ne concerne pas les élus intercommunaux alors qu'aujourd'hui les intercommunalités touchent la quasi totalité du territoire.

Le cumul des mandats fabrique des élus débordés.

Ils désinvestissent le travail en commission et en viennent à déléguer leurs responsabilités aux chefs de service qui n'ont pas de comptes à rendre aux citoyens. Ils n'ont pas été élus pour cela.

Claude FORT

N'hésitez pas à nous donner votre avis.

Adresse : Antornac - 16800 Soyaux.

Tel : 06.78.09.73.31

e-mail : antornac.c.fort@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL : Orientations budgétaires

En augmentant les tarifs publics (non encadrés) de 2.5%, soit + 0.6% par rapport à l'inflation, la majorité s'attaque, cette année encore, au pouvoir d'achat des Sojaldiciens. En plus de la forte augmentation des impôts en 2003, la droite, sous une forme plus insidieuse, participe au développement des inégalités. A l'exception de l'ORU (requalification du champ de manœuvre, subventionnée principalement par l'état), aucun projet digne de ce nom n'est annoncé, si ce n'est le débroussaillage de l'ancien zoo, pompeusement appelé base de plein air. Mais que sont devenues les promesses électorales ?

Il est temps de réouvrir le catalogue de promesses de 2001.

Devant cette absence d'avenir pour la commune, les élus de l'opposition qui ne se laissent pas endormir par d'hypothétiques projets à 15 ou 20 ans, **n'ont pas voté le budget 2006**.

Pendant ce temps, le nombre de demandeurs d'emplois à Soyaux est toujours le même et dans ce domaine, **rien n'est fait**.



Interdictions de feux et de déjections canines

Arrêté municipal
PO1/06 du 3 janvier 2006 :

- **FEUX DE PLEIN AIR (article 4)**

Il est formellement interdit d'allumer un feu en plein air. Le brûlage des déchets ménagers ou de végétaux est formellement interdit.

- **DEJECTIONS CANINES (article 1-2)**

Les propriétaires d'animaux domestiques sont responsables de ces nuisances. Il leur incombe de veiller à la propreté des trottoirs et des espaces publics en évitant les souillures de leurs animaux.

Toute déjection doit être immédiatement ramassée par le gardien de l'animal.

Toute infraction pourra donner lieu aux sanctions pénales prévues par les lois et règlements.

N'oubliez pas de tailler vos végétaux

Le défaut d'entretien et d'élagage des plantations en bordure de la voie publique peut constituer un danger ou une gêne pour autrui et entraîner votre responsabilité en cas d'accident.

Rappel de la législation en vigueur :

- Les plantations (arbres, arbustes, haies ...), les branches et les racines qui avancent sur le domaine public (voies communales, chemins ruraux, places et parcs publics de stationnement...) doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies (au droit de la limite de la propriété), et les arbres morts qui menacent de tomber, doivent être abattus.
- Il est nécessaire que les plantations soient en outre élaguées régulièrement, afin de ne pas toucher les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine public.
- Il est obligatoire d'enlever les produits de l'élagage au fur et à mesure des travaux.

Recensement militaire

Vous avez 16 ans :

pensez à vous présenter à la Mairie de votre domicile muni(e) du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité française.

Une attestation de recensement vous sera alors remise, indispensable pour les examens, concours et permis de conduire.

Les jeunes nés **avant juin 1990** et non recensés doivent régulariser leur situation auprès de la Mairie.
Rappel : le recensement militaire des jeunes filles ne concerne que celles nées à partir de 1983.

Permanences juridiques

Avocat :

Conseils juridiques gratuits le 2^{ème} mercredi de chaque mois (sauf en août) **de 16h à 19h.**

- Prochaine permanence 2006 à la Mairie (235, avenue du Général de Gaulle) : **le 12 juillet.**

- Permanences 2006 au P.A.D.S (Centre commercial du Champ de Manoeuvres) :

: le 14 juin

: le 13 septembre.

Conciliateur de justice :

Il permet d'organiser des conciliations entre particuliers (problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, querelle de voisinage...) .

Le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois sur rendez-vous de 10h à 12h au P.A.D.S (dans les anciens locaux du CIDOC).

Attention ! Pas de rendez-vous en août !

Horaires d'été des déchetteries

Jusqu'au 14 octobre :

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

et **le samedi** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Qui sème le bruit récolte les ennuis !

Le bruit figure parmi les préoccupations majeures de nos concitoyens, notamment ceux habitant en milieu urbain; Il est la nuisance de la vie quotidienne la plus mal supportée et la plus redoutée.

Les principales sources de litiges sont les bruits dits de comportement, tels que :

- les cris d'animaux et notamment les aboiements de chiens,
- les bruits provenant des appareils de diffusion du son et de la musique (radio, télévision, chaîne hifi...); d'appareils ménagers, des outils de bricolage (perceuses) ou de jardinage (tondeuses à gazon), d'installations fixes (ventilateurs, climatiseurs...)
- les bruits de talons, de pétards...

Lorsqu'ils sont excessifs, de tels bruits sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité (art. R.1336-7 du code de la santé publique).

La loi a fait du bruit une infraction pénale : **tout bruit excessif est répréhensible 24 heures sur 24**. Ainsi toute personne à l'origine d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par sa durée, sa répétition ou son intensité, peut être poursuivie en justice et encourt une sanction pénale à savoir : une

peine d'amende pouvant aller jusqu'à 450 e et, le cas échéant, à titre complémentaire, la confiscation de "l'objet du délit" (télévision, tondeuse...)

Cependant, certaines activités sont encadrées. Ainsi, en application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage :

● **les travaux de bricolage et de jardinage** effectués par des particuliers, au moyen d'appareils à moteur générant des bruits, **ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :**

Les jours ouvrables :

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30,.

les samedis :

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,

les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.

● **tous les travaux bruyants** réalisés à l'occasion de **chantiers de travaux publics ou privés réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées à l'intérieur de locaux ou en plein air**, sont interdits : tous les jours de la semaine de 20 heures à 7 heures (sauf dérogations), toute la journée des dimanches et jours fériés, excepté les " interventions d'utilité publique d'urgence".

Attention : cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut aussi longtemps que l'on veut à partir du moment que l'on intervient dans les horaires autorisés.

Le bruit est sans conteste l'une des atteintes majeures à l'environnement et à la qualité de vie.

Vol par ruse : méfiance

Ce type de vol, visant plus particulièrement les personnes âgées est réalisé par des individus qui usent d'une qualité.

Précautions à observer à votre domicile :

- Vérifiez l'identité du visiteur avant de lui ouvrir.
- Demandez la carte professionnelle même si la personne est en tenue de travail.
- Soyez très vigilant envers les personnes qui proposent des services à domicile.

En cas de doute, appelez la police en composant le 17, ou bien prévenez votre plus proche voisin, ou encore la mairie de Soyaux au 05 45 97 83 50.

Précautions à prendre dans les lieux publics :

- Evitez de porter vos sacs en bandoulière et faites attention aux fausses bousculades.
- Soyez méfiants à l'égard des inconnus qui se proposent de vous aider à porter vos sacs.
- Répartissez vos moyens de paiements en plusieurs endroits (sacs, poches,...).
- Préférez les billets de petite et moyenne valeur et n'emportez que le minimum d'argent liquide.
- Limitez les sommes d'argent à retirer et évitez d'effectuer les retraits à heures fixes.
- Photocopiez vos pièces d'identité afin de faciliter vos démarches en cas de perte ou de vol des originaux.